



**Collège Ostéopathique de Provence
Aix-Marseille**

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ
Collège Ostéopathique de Provence Aix-Marseille**

Année scolaire : 2024/2025



Réseau Franc'Ostéo

Sommaire

1.	ETUDIANTS/ELEVES EN FORMATION	4
1.1	Candidats au processus d'admission	4
1.2	Profil des candidats et sélection	4
1.2.1	Candidats admis en 2023/24.....	4
1.2.2	Candidats admis pour année scolaire 2025-2026.....	5
1.3	Étudiants/élèves en formation	5
1.3.1	Effectif étudiants/élèves par année de formation à la date de rentrée 2025/2026	5
1.3.2	Suivi des promotions	7
1.3.3	Résultats aux évaluations prévues réglementairement.....	9
1.3.4	Résultats au diplôme d'Ostéopathie	14
1.3.5	Insertion professionnelle des diplômés	14
1.4	Enquête de satisfaction annuelle des étudiants.....	24
2-	ENSEIGNANTS.....	25
2.1	Critères d'évaluation	26
2.2	Résultats des évaluations des enseignants	27
3	GESTION D'INSTITUT DE FORMATION	28
3.1	Effectifs des différentes catégories de personnels permanents	28
3.2	Profils des enseignants de l'année 2024/2025.....	29
3.3	Volumes horaires d'enseignements 2024/2025.....	29
3.4	Formation continue des personnels	30
3.5	Modification du règlement intérieur, des locaux et des équipements.....	30
4	CLINIQUE PEDAGOGIQUE.....	31
4.1	Activité des cliniques interne et externe (Marseille, Aix-en-Provence, Briançon et stages)	31
4.2	Détail des consultations internes et externes 2024/25 :.....	31
5	CONSEIL SCIENTIFIQUE.....	32
5.1	Projets de recherche 2024-2025	32
5.1.1	Santé Publique- Epidémiologie	32
5.1.2	Biomécanique, anatomie fonctionnelle	33
5.2	Inscriptions universitaires	33
6	ERASMUS.....	33
7	EVENEMENTS	33
7.1	Réunion de départements	33
7.2	Journée pédagogique de rentrée	33

7.3	Conférences	33
7.4	Cérémonie de remise des diplômes , le 1er juillet 2025, au MUCEM en présence des étudiants diplômés, de leur famille, des enseignants et de l'équipe administrative.	34

1. ETUDIANTS/ELEVES EN FORMATION

1.1 Candidats au processus d'admission

Les candidats doivent être âgés de 17 ans au mois de décembre de l'année de leur entrée en formation et être titulaires d'un baccalauréat général (ou d'un titre admis en équivalence).

Les élèves en classe de terminale peuvent présenter leur candidature, leur admission définitive étant subordonnée à l'obtention du baccalauréat.

Les étudiants sont sélectionnés sur la base des éléments suivants :

- Le dossier de candidature constitué de :
 - o Photocopie recto/verso de la carte d'identité
 - o Relevés de notes de Première et Terminale
 - o Appréciations des professeurs dans toutes les matières
 - o Relevé de notes du baccalauréat, ou des notes des épreuves anticipées pour les élèves de Terminale
 - o Photocopie des diplômes obtenus depuis le bac compris
 - o Notes obtenues dans l'éventuelles études supérieures
 - o Lettre de motivation manuscrite
- L'entretien de motivation avec un coordinateur pédagogique, ostéopathe professionnel.

Une commission se réunit mensuellement afin de déterminer si les étudiants sont admis ou non au sein de l'établissement.

1.2 Profil des candidats et sélection

1.2.1 Candidats admis en 2023/24

CANDIDATS ADMIS EN 2024/25 : rentrée 2025-26	A1	PREPA
DIPLOME / FILIÈRE	115	0
BAC GENE SVT	43	0
BAC STL/STMG	16	0
BAC NON SCIENTIFIQUE	7	0
BAC PRO	3	0
PASS LAS	19	0
LICENCE/MASTER/STAPS	23	0
REDOUBLANTS	3	0
PREPA	0	0
REORIENTATION	1	0

1.2.2 Candidats admis pour année scolaire 2025-2026

Résultats des admis en A1 pour la rentrée 2025/2026

Régulièrement, une commission a lieu afin de déterminer à la suite des entretiens réalisés par les coordinateurs pédagogiques si les candidats sont admis ou non au sein de notre établissement.

Période de recrutement : de septembre 2024 à Septembre 2025

- Nombre de Candidats 168 en A1
- Nombre d'admis : 160 en A1
- Nombre de désistements – Annulation – sans suite : A1 : 45
- Nombre d'inscrits en A1 : 115
- Nombre de commission d'admission : 10

1.3 Étudiants/élèves en formation

1.3.1 Effectif étudiants/élèves par année de formation à la date de rentrée 2025/2026

Aspect quantitatif

PREPA	0
A1	115
A2	103
A3	115
A4	86
A5	98

Aspect qualitatif

Répartition par genre des étudiants en 2025-26 (en bleu 2024-25)

PROMOTION	MASCULIN	FEMININ
PREPA	0	0
A1	43/49	72/69
A2	43/48	60/69
A3	45/27	70/63
A4	26/31	60/65
A5	31/33	67/55

Nous pouvons constater que le **genre féminin** est plus représenté parmi le nombre d'étudiants souhaitant être ostéopathe (années d'études) **57% en moyenne**. Ce pourcentage est en légère régression par rapport à celui de **l'année précédente où le genre féminin représentait 62,69% des étudiants tandis qu'en 2021-22, il s'élevait à 63,3%** La féminisation des étudiantes va de pair avec celui des professions libérales tel que le souligne l'union nationale des professions libérales, qui fait état d'une quasi parité avec 50,3% au sein de l'effectif total en 2022 contre 48,5% 4 ans auparavant.

1.3.2 Suivi des promotions

1.3.2.1 Bilan Pédagogique 2024-2025

Nom de l'établissement de formation à l'ostéopathie : Collège Ostéopathique de Provence Aix-Marseille

Bilan de scolarité 2024-2025						
Année d'études	Nombre d'étudiants présents au début de l'année scolaire (a)	Nombre d'étudiants ayant abandonné en cours et en fin d'année (b)	Nombre de mutations vers un autre établissement en cours et en fin d'année (c)	Nombre d'étudiants non admis en année supérieure (d)		Nombre d'étudiants admis en année supérieure ou diplômés en dernière année de formation (a) - (b) - (c)
				Nombre d'étudiants exclus ou réorientés (d)	Nombre d'étudiants redoublants (e)	
1ère année	113	6	0	1	3	103
2ème année	117	4	0	2	0	111
3ème année	90	2	0	0	0	88
4ème année	98	0	1	1	0	96
5ème année	89	0	0	0	0	89

1.3.2.2 Tableau de suivi des promotions 2024-25

1.3.2.3 *L'effectif en début d'année comprend les redoublants et les intégrations d'étudiants venant d'autres établissements.*

Les étudiants non admis en année N+1 ont obtenu moins de 80% d'UE validées hormis lors du passage de A3 en A4 où 100% des UE doivent être validées.

Les autorisés à redoubler ont obtenu un minimum de 50% d'UE validées, ou une autorisation provenant du conseil pédagogique ou du directeur général de l'établissement.

Les non autorisés à redoubler sont les étudiants ayant obtenu moins de 50% d'UE validées.

A1 : Sur 113 étudiants en début d'année, 6 abandons/attritions, 4 redoublements (dont 1 autorisation de redoublement par le conseil pédagogique) . 103 étudiants passent en A2 (dont 7 autorisations validées par le conseil pédagogique)

A2 : 117 étudiants présents en début d'année. 111 étudiants passent en année supérieure. 4 attritions. 1 exclusion. 1 réorientation. 1 étudiante change d'établissement suite à la mutation du conjoint. 28 étudiants accèdent à la 3^{ème} année avec une dette d'UE à représenter en session 3 et 4.

A3 : 90 étudiants en début d'année. 89 ont présenté les examens du 1^{er} semestre, 1 attrition au 1^{er} trimestre. 1 étudiante ne s'est pas présentée à la session de rattrapage ; elle avait fraudé lors des examens de session 1 de fin d'année. 1 étudiante hospitalisée pour longue maladie a présenté ses examens en distanciel. Ses évaluations pratiques qu'elle a réussies, ont été décallées à la fin août après recueil de l'avis favorable du conseil pédagogique. Pas de redoublants après consultation du conseil pédagogique pour 2 étudiants n'ayant pas validé une UE de A2. Ces derniers ont un travail à réaliser durant l'été, à présenter à la rentrée prochaine.

A4 : 98 étudiants présents en début d'année. 96 étudiants valident la A4 afin de passer en A5. 1 attrition en septembre 2024 car transfert au CIDO (Saint Etienne) suite mutation du conjoint. 1 exclusion d'1 étudiant du fait de frais de scolarité impayés en A3 et en A4 malgré les facilités accordées. 1 étudiante poursuit la A5 dans un autre établissement, le COS (Starsbourg) suite mutation du conjoint.

A5 : 89 étudiants en début d'année. 100% des étudiants ont validé les UE de A5 ainsi que les UE retards de cours de A2, A3 et de A4. 100% des étudiants ont validé leur mémoire en juin ainsi que les compétences cliniques de A5. mais l'ont soutenu et validé en septembre.

1.3.3 Résultats aux évaluations prévues réglementairement

A1 2023-2024 Effectif début d'année : 113 Étudiants

A1 (113)	NB d'étudiants dispensés de l'épreuve (équivalences, redoublement...)	NB d'étudiants présentés à l'épreuve	NB d'étudiants reçus (1ère session)	NB d'étudiants reçus aux rattrapages (2ème session)	NB d'étudiants ayant validés	NB d'étudiants ayant échoués après la 2ème session	% de Réussite	Remarques
U.E 1.1	11	102	89	4	93	9	91%	2 étudiants NP (arrêt)
U.E 1.3	9	102	78	15	93	9	91%	2 étudiants NP à la 1ère session (arrêt) - 4 étudiants NP en 2ème session (arrêt)
U.E 1.4	0	109	83	10	93	16	85%	4 étudiants NP à la 1ère session (arrêt) - 1 étudiant NP en 2ème session (arrêt)
U.E 1.5	10	103	103	0	103	0	100%	2 étudiants NP (arrêt)
U.E 1.6	0	111	96	9	105	6	95%	2 étudiants NP à la 1ère session (arrêt) - 4 étudiants NP en 2ème session (arrêt)
U.E 1.7	0	109	95	5	100	9	92%	4 étudiants NP à la 1ère session (arrêt) - 2 étudiants NP en 2ème session (arrêt)
U.E 1.8	0	113	93	10	103	10	91%	3 étudiants NP en 2ème session (arrêt)
U.E 1.9	0	110	79	8	87	23	79%	3 étudiants NP à la 1ère session (arrêt) - 2 étudiants NP en 2ème session (arrêt)
U.E 1.10	0	109	93	6	99	10	91%	4 étudiants NP à la 1ère session (arrêt) - 1 étudiant NP en 2ème session (arrêt)
U.E 4.1	0	113	109	3	112	1	99%	1 étudiant NP en 2ème session (arrêt)
U.E 5.1	0	113	95	9	104	9	92%	7 étudiants NP en 2ème session (arrêt)
U.E 5.2	0	108	100	5	105	3	97%	5 étudiants NP à la 1ère session (arrêt) - 2 étudiants NP en 2ème session (arrêt)
U.E 5.5	0	109	88	12	100	9	92%	4 étudiants NP à la 1ère session (arrêt) - 3 étudiants NP en 2ème session (arrêt)
U.E 5.6	0	113	85	17	102	11	90%	7 étudiants NP (arrêt)
U.E 5.8	0	112	96	9	105	7	94%	1 étudiant NP à la 1ère session (arrêt) - 5 étudiants NP en 2ème session (arrêt)
U.E 5.9	0	112	97	5	102	10	91%	2 étudiant NP à la 1ère session (arrêt) - 6 étudiants NP en 2ème session (arrêt)
U.E 6.4	0	111	106	1	107	4	96%	2 étudiant NP à la 1ère session (arrêt) - 4 étudiants NP en 2ème session (arrêt)

Commentaires

Le nombre d'étudiants présentés aux épreuves ne correspond pas à l'effectif du fait d'absences liées aux absences et des dispenses accordées par équivalences.

Pour rappel, les étudiants dispensés (recensés dans la première colonne) ont validé l'U.E mentionnée. Leur nombre peut être additionné à celui des étudiants ayant validés (colonne 5) pour connaître le nombre total d'étudiants ayant validé.

Certains étudiants n'ont pas souhaité présenter la session de rattrapage des examens, ils sont donc comptabilisés en échec après la session 2. Ce qui affecte le pourcentage de réussite de chacune de ces U.E.

On note un pourcentage de réussite satisfaisant pour l'ensemble des Unités d'Enseignement de première année.

Cette année un contrôle continu a été mis en place sur l'ensemble des Enseignements dispensés au COP.

Comme l'année précédente, les meilleurs taux de réussite concernent en majorité les épreuves pratiques ostéopathiques, les travaux de groupes et les contrôles continus en sciences fondamentales.

Les taux de réussite à améliorer concernent les sciences fondamentales « ostéopathiques ».

A2 2023-2024
Effectif début d'année : 117 étudiants

A2 (117)	NB d'étudiants dispensés de l'épreuve (redoublement...)	NB d'étudiants présentés à l'épreuve	NB d'étudiants reçus (1ère session)	NB d'étudiants reçus aux rattrapages (2ème session)	NB d'étudiants ayant validés	NB d'étudiants ayant échoués après la 2ème session	% de Réussite	Remarques
UE 1.2	0	116	105	2	107	9	92%	1 étudiant NP à la 1ère session (arrêt) - 2 étudiants NP en 2ème session (arrêt)
UE 1.4	0	115	99	1	100	15	87%	2 étudiants NP à la 1ère session (arrêt) - 1 étudiant NP en 2ème session (arrêt)
UE 1.6	0	116	112	2	114	2	98%	1 étudiant NP à la 1ère session (arrêt) - 1 étudiant NP en 2ème session (arrêt)
UE 1.7	1	115	97	3	100	15	87%	1 étudiant NP à la 1ère session (arrêt) - 3 étudiants NP en 2ème session (arrêt)
UE 1.8	1	113	54	36	90	23	80%	3 étudiants NP à la 1ère session (arrêt) - 1 étudiant NP en 2ème session (arrêt)
UE 1.9	1	115	58	46	104	11	90%	1 étudiant NP à la 1ère session (arrêt) - 3 étudiants NP en 2ème session (arrêt)
UE 2.3	1	115	114	1	115	0	100%	1 étudiant NP à la 1ère session (arrêt)
UE 2.5	1	114	111	0	111	3	97%	2 étudiants NP à la 1ère session (arrêt) - 2 étudiants NP en 2ème session (arrêt)
UE 2.6	1	115	67	32	99	16	86%	1 étudiant NP à la 1ère session (arrêt) - 3 étudiants NP en 2ème session (arrêt)
UE 3.1	1	115	115	0	115	0	100%	1 étudiant NP à la 1ère session (arrêt)
UE 4.2	0	116	115	0	115	1	99%	1 étudiant NP à la 1ère session (arrêt)
UE 4.3	0	116	95	17	112	4	97%	1 étudiant NP à la 1ère session (arrêt) - 3 étudiants NP en 2ème session (arrêt)
UE 5.1	0	115	112	3	115	0	100%	2 étudiants NP à la 1ère session (arrêt)
UE 5.2	0	114	105	7	112	2	98%	3 étudiants NP à la 1ère session (arrêt)
UE 5.3	0	114	101	12	113	1	99%	3 étudiants NP à la 1ère session (arrêt)
UE 5.6	0	114	98	3	101	13	89%	3 étudiants NP à la 1ère session (arrêt) - 1 étudiant NP en 2ème session (arrêt)
UE 5.7	0	114	109	3	112	2	98%	3 étudiants NP à la 1ère session (arrêt) - 1 étudiant NP en 2ème session (arrêt)
UE 5.8	0	115	107	6	113	2	98%	2 étudiants NP à la 1ère session (arrêt) - 1 étudiant NP en 2ème session (arrêt)
UE 5.9	0	115	108	6	114	1	99%	3 étudiants NP à la 1ère session (arrêt)

Commentaires

Le nombre d'étudiants présentés varie en fonction des validations de l'UE (pour les redoublants) et des arrêts en cours d'année.

On note une amélioration du pourcentage de réussite pour l'ensemble des Unités d'Enseignement de deuxième année et notamment dans les matières de pratique ostéopathe.

Le contrôle continu a été mis en place pendant cette année scolaire. Le travail a donc du être plus régulier et les résultats des étudiants se sont améliorés.

A3 2023-2024

Effectif début d'année : 89 étudiants

A3 (89)	NB d'étudiants dispensés de l'épreuve (équivalences, redoublement...)	NB d'étudiants présentés à l'épreuve	NB d'étudiants reçus (1ère session)	NB d'étudiants reçus aux rattrapages (2ème session)	NB d'étudiants ayant validés	NB d'étudiants ayant échoués après la 2ème session	% de Réussite	Remarques
1.6	1	87	86	1	87	0	100%	1 étudiant NP (arrêt)
2.2	1	88	80	7	87	1	99%	1 étudiant NP en 2ème session (arrêt)
2.4	1	87	87	0	87	0	100%	1 étudiant NP (arrêt)
2.5	1	87	87	0	87	0	100%	1 étudiant NP (arrêt)
2.7	1	87	83	3	86	1	99%	1 étudiant NP en 2ème session (arrêt)
2.8	2	87	81	6	87	0	100%	
3.1	1	87	52	35	87	0	100%	1 étudiant NP (arrêt)
3.2	1	87	86	1	87	0	100%	1 étudiant NP (arrêt)
3.3	1	87	84	3	87	0	100%	1 étudiant NP (arrêt)
4.3	1	88	88	0	88	0	100%	
5.3	1	87	80	7	87	0	100%	1 étudiant NP (arrêt)
5.4	1	88	85	3	88	0	100%	
5.5	0	87	78	9	87	0	100%	2 étudiants NP (arrêt)
5.6	1	88	81	6	87	1	99%	1 étudiant NP en 2ème session (arrêt)
5.7	1	88	83	4	87	1	99%	1 étudiant NP en 2ème session (arrêt)
5.9	1	87	81	6	87	0	100%	1 étudiant NP (arrêt)
5.10	1	88	88	0	88	0	100%	1 étudiant NP (arrêt)
5.11	0	87	85	2	87	0	100%	
6.1	0	87	87	0	87	0	100%	2 étudiants NP (arrêt)
6.5	5	84	84	0	84	0	100%	
7.3	1	88	84	2	86	2	98%	2 étudiants NP en 2ème session (arrêt)

Commentaires

Le nombre d'étudiants présentés varie en fonction des validations de l'UE (pour les redoublants), des dispenses (accordées par la commission de validation des UE) et des arrêts de formation.

On note un pourcentage très élevé de réussite dans chacune des U.E de troisième année. La validation de l'ensemble des U.E est nécessaire pour le passage en année supérieure. C'est pourquoi nos marqueurs sont au vert.

Cependant, nous n'atteignons pas les 100% de taux de réussite dans l'ensemble des U.E. puisque deux étudiants ont arrêté leurs formations en cours d'année.

A4 2023-2024
Effectif début d'année : 95 étudiants

A4 (95)	NB d'étudiants dispensés de l'épreuve (équivalences, redoublement ...)	NB d'étudiants présentés à l'épreuve	NB d'étudiants reçus (1ère session)	NB d'étudiants reçus aux rattrapages (2ème session)	NB d'étudiants ayant validés	NB d'étudiants ayant échoués après la 2ème session	% de Réussite
2.1	1	94	83	11	94	0	100%
2.2	0	95	94	1	95	0	100%
2.4	1	94	85	9	94	0	100%
2.9	0	95	92	3	95	0	100%
2.10	0	95	94	1	95	0	100%
2.11	1	94	94	0	94	0	100%
2.12	0	95	93	2	95	0	100%
2.15	0	95	93	2	95	0	100%
3.1	0	95	93	2	95	0	100%
4.3	1	94	60	34	94	0	100%
5.4	0	95	94	1	95	0	100%
5.11	0	95	95	0	95	0	100%
6.2	0	95	94	0	94	1	99%
6.5	3	92	92	0	92	0	100%
7.1	0	95	94	1	95	0	100%
7.2	0	95	95	0	95	0	100%

Commentaires

Le nombre d'étudiants présentés varie en fonction des dispenses de notre redoublant et des dispenses accordées (anglais).

Un contrôle continu a été réitéré pour les **UE 5.4, 5.11, 7.1 et 7.2** auxquels s'ajoute pour l'UE 5.11, 1 note écrite. Ces UE ont été évaluées lors de 3 situations en clinique. Ces évaluations sont réparties tout au long de l'année scolaire, à partir de cas cliniques réels (patients) ou proposés par l'enseignant en clinique. L'évolution de l'étudiant peut être appréciée sur l'année afin d'évaluer son parcours d'apprentissage clinique.

L'ensemble des CM et des TD théoriques ont été réalisés sur l'année en présentiel. Les examens se sont tous déroulés en présentiel sur site.

Nous pouvons constater une nette amélioration des réussites d'examens en 1^{ère} session et en 2^{ème} session. Seule une U.E n'atteint pas les 100% de validation.

Un étudiant, seulement, passe en année supérieure avec une UE 6.2 à valider.

A5 2023-2024

Effectif début d'année : 89 étudiants

A5 (89)	NB d'étudiants présentés à l'épreuve	NB d'étudiants reçus (1ère session)	NB d'étudiants reçus aux rattrapages (2ème session)	NB d'étudiants ayant validés	NB d'étudiants ayant échoués après la 2ème session	% de Réussite
2.13	89	89	0	89	0	100%
2.14	89	89	0	89	0	100%
2.16	89	57	32	89	0	100%
3.4	89	89	0	89	0	100%
3.5	89	89	0	89	0	100%
3.6	89	89	0	89	0	100%
6.3	89	89	0	89	0	100%
6.5	89	81	8	89	0	100%
7.4	89	78	11	89	0	100%
7.5	89	89	0	89	0	100%
Mémoire	89	89	0	89	0	100%
Clinique	89	89	0	89	0	100%

Commentaires

On note une amélioration du nombre d'étudiants validant les U.E en première session.

L'ensemble de l'effectif a été diplômé à l'issue de l'année scolaire 2024 – 2025.

Cela explique donc le pourcentage de réussite à 100 % dans chacune des Unités d'Enseignement.

1.3.4 Résultats au diplôme d'Ostéopathie

Candidats au diplôme

100% de nos étudiants qui ont présenté leur diplôme l'ont obtenu.

Promotion : A5				
	Nb Total de candidats	Nb de candidats issus de la promotion sortante	Nb de candidats issus d'autres écoles	Nb de candidats présentés en candidats libres
Présentés	89	89	0	0
Admis	89	89	0	0
% Réussite	100%	100%	0%	0%

1.3.5 Insertion professionnelle des diplômés

1.3.5.1 Description du dispositif de suivi des titulaires de la certification

Mise en œuvre du suivi des diplômés pour l'enquête d'insertion professionnelle 2025. Le cas échéant, description du dispositif et de la méthodologie retenus par le déposant afin de garantir la représentativité de la donnée.

Le Collège Ostéopathique de Provence répond chaque année à son obligation réglementaire en réalisant des enquêtes d'insertion professionnelle pour les titulaires de la certification à 18 et 30 mois, conformément aux exigences du Ministère de la Santé. Les résultats de cette enquête sont publiés sur le site internet de l'école. Pour l'enregistrement de la certification au RNCP, l'école mène également une enquête à 6 et 30 mois.

Les deux enquêtes ont pour but d'apprécier statistiquement le nombre de professionnels en exercice et de suivre l'évolution de leur parcours professionnel. Elles consistent à interroger les diplômés sur leur parcours professionnel avant et après leurs études. Les questions posées portent notamment sur leur situation professionnelle (statut libéral ou salarié, etc.), leurs revenus, leur lieu d'exercice, ainsi que sur l'origine des diplômés à leur entrée dans le cursus certifiant.

Pour les deux enquêtes, la procédure est la suivante :

- Lors de leur année de validation de la certification, les étudiants sont informés de la mise en place de ces enquêtes d'insertion professionnelle, de leurs objectifs et de l'importance d'y répondre.
- Préalablement au lancement de l'enquête, les diplômés sont prévenus par mail un mois avant le début de celle-ci afin de leur rappeler les objectifs, l'importance d'y répondre et les processus de relance en cas de non réponse.

- Six mois après l'obtention de la certification, les diplômés reçoivent par mail l'enquête à renseigner en ligne.
- A la suite de ce premier mail, deux relances par e-mail sont effectuées avec une semaine d'intervalle pour les non-répondants.

- A la suite de ces premiers contacts par mails, trois relances téléphoniques sont effectuées avec une semaine d'intervalle pour les derniers non-répondants.

Celles-ci, ainsi que l'analyse finale des données, sont confiées à un prestataire externe : l'entreprise NOVE Opteam.

NOVE Opteam est une entreprise externe qui procède à l'exécution d'enquêtes d'insertion professionnelle. La sélection de cette entreprise est basée sur leurs expériences passées, leurs moyens techniques et humains, ainsi que sur le respect du RGPD.

Faire appel à une entreprise externe, nous assure une neutralité quant aux résultats obtenus, une facilitation de l'implication des diplômés et ainsi une optimisation de l'enquête. Dans le but de préserver la confidentialité des informations transmises et récoltées, seuls les membres de la direction de l'école et les personnes pilotes chargées de l'enquête au sein de NOVE Opteam, possèdent l'accès aux données.

Au sein de ce dossier, nous présenterons les résultats des enquêtes d'insertion professionnelle menées auprès de la promotion certifiée en 2022 pour les diplômés à 6 et 30 mois après leur certification, ainsi que de la promotion certifiée en 2023 et 2024 pour les diplômés à 6 mois après leur certification.

1.3.5.2 Analyse du nombre de candidats et de titulaires (par année et par voie d'accès) et leur évolution

Pourcentage des répondants à l'enquête 2025 :

Pourcentage des répondants à l'enquête 2025 :

- 72,97% des diplômés de 2022
- 72,92% des diplômés de 2023
- 70% des diplômés de 2024

Ayant répondu au questionnaire :

Promotion 2022

- 100% des diplômés certifiés en 2022 ayant répondu ont une activité professionnelle à 30 mois, 100% d'entre eux exercent la profession d'ostéopathe.
- A six mois, 88,24% des diplômés certifiés en 2022 ayant répondu avaient une activité professionnelle, 100% d'entre eux exerçaient la profession d'ostéopathe.

Les 8 répondants de la promotion 2022 n'ayant pas d'activité professionnelle 6 mois après l'obtention de leur diplôme, étaient inactifs pour cause de prise de congés, lieu d'installation pas encore identifié, en recherche de structure et pour grossesse.

Promotion 2023

- A six mois, 83,33% des diplômés certifiés en 2023 ayant répondu avaient une activité professionnelle, 100% d'entre eux exerçaient la profession d'ostéopathe.

15 diplômés de la promotion 2023 n'avaient pas d'activité professionnelle 6 mois après l'obtention de leur diplôme. Un d'entre eux indique avoir poursuivi une formation y compris alternance, deux d'entre eux étaient en recherche d'emploi et douze d'entre eux étaient inactifs pour cause de prise de congés, recherche de structure, attente de réponses pour le lieu d'installation, démarches administratives, travaux et raisons de santé.

Promotion 2024

- A six mois 98,57% des diplômés certifiés en 2024 ayant répondu ont une activité professionnelle, 100% d'entre eux exercent la profession d'ostéopathe.

1 diplômé de la promotion 2024 n'a pas d'activité professionnelle 6 mois après l'obtention de son diplôme. Il indique être inactif et en recherche de structure.

1.3.5.3 Éléments résultant de l'analyse et de la contextualisation de l'insertion professionnelle des titulaires, notamment insertion dans l'emploi et insertion dans le métier visé (dans les 6 mois et, le cas échéant, à 2 ans ou plus).

1.3.5.3.1 Analyse globale de placement dans les 6 mois après l'octroi de la certification professionnelle

Promotions	Nombre total de titulaires de la certification	Nombre de titulaires exerçant principalement les activités visées par la certification à 6 mois	Rémunération brute annuelle moyenne des titulaires exerçant les activités visées à 6 mois
2022	74 dont 68 répondants	60	11 240,80 €
2023	96 dont 90 répondants	75	12 728,83 €
2024	100 dont 70 répondants	69	10 913,91 €

1.3.5.3.2 Analyse des revenus financiers

- Promotion 2022 :

6 mois après l'obtention de leur certification, le revenu brut moyen des professionnels exerçant en tant qu'ostéopathe **était de 11 240,80 € pour cette période.**

A titre indicatif, à 18 mois, le revenu brut annuel de ces diplômés **était de 28 958,61 €.**

Et à 30 mois, le revenu brut annuel moyen de ces diplômés **est de 31 003,57 €.**

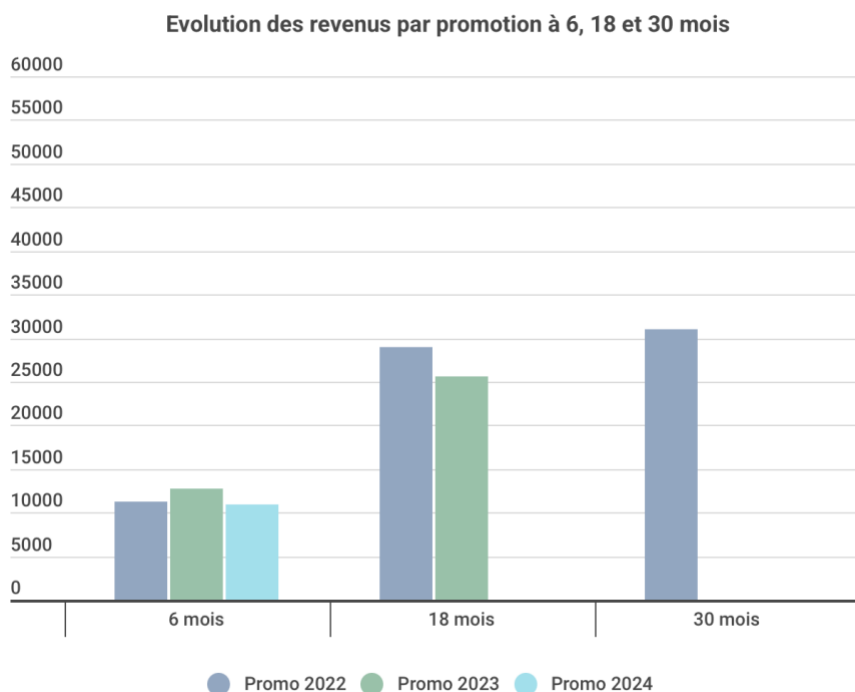
- Promotion 2023 :

6 mois après l'obtention de leur certification, le revenu brut moyen des professionnels exerçant en tant qu'ostéopathe **était de 12 728,83 € pour cette période.**

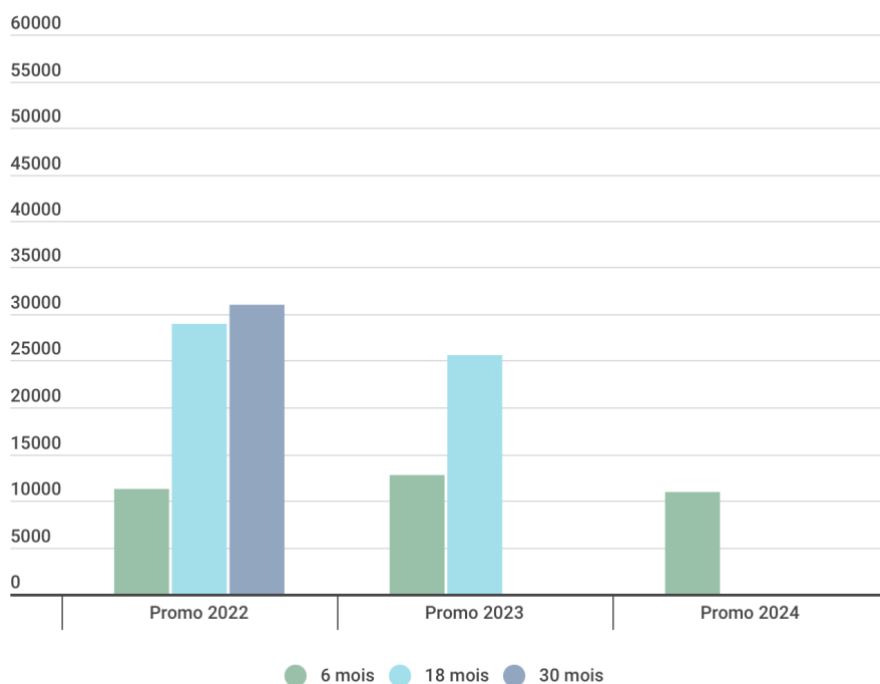
À titre indicatif, à 18 mois, le revenu brut annuel moyen de ces diplômés **est de 25 595 €.**

- Promotion 2024 :

6 mois après l'obtention de leur certification, le revenu brut moyen des professionnels exerçant en tant qu'ostéopathe **est de 10 913,91 € pour cette période.**



Evolution des revenus pour les promotions 2022, 2023 et 2024



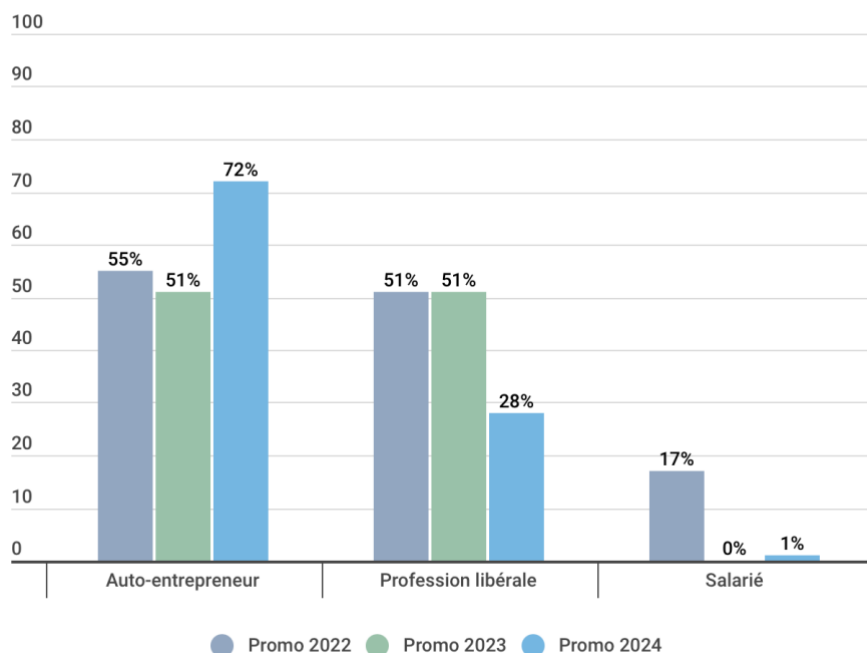
Il est difficile d'avoir une idée précise de la rémunération d'un ostéopathe et plus particulièrement dans les mois qui suivent le début de l'activité. Certains répondants n'ont réellement travaillé qu'un ou deux mois sur les six mois qui suivent l'obtention du diplôme.

Or, les données de l'enquête à 6 mois peuvent être interprétées comme traduisant de faibles revenus alors qu'il s'agit de données liées à un démarrage d'activité plus tardif, en moyenne 1 à 5 mois. (CF partie F - Délai d'installation dans la vie active des diplômés).

Grâce aux enquêtes effectuées auprès des promotions 2022 et 2023, **nous constatons que les revenus des diplômés, passés les 6 premiers mois, ont tendance à se développer de manière importante.**

1.3.5.3.3 Statuts des diplômés

Evolution des statuts à 6 mois par promotion



Lors de l'installation, les statuts auto-entrepreneur et profession libérale sont majoritairement favorisés par les ostéopathes. Pour la promotion 2024, nous notons une augmentation du statut auto-entrepreneur au détriment du statut en profession libérale.

Bien que certains professionnels exercent en tant que salarié, la norme reste d'exercer en tant qu'indépendant. Nous observons une **forte diminution du nombre de diplômés exerçant sous le statut de salarié pour les promotions 2023 et 2024 par rapport à la promotion 2022.**

Certains diplômés cumulent plusieurs statuts, ce qui explique que le total dépasse les 100 %.

1.3.5.3.4 Le statut de cadre

En raison des nouvelles attentes en termes de suivi des diplômés, principalement au sujet du statut professionnel, nous avons adapté notre enquête à partir de 2024. C'est pourquoi, nous sommes en mesure de présenter aujourd'hui uniquement les résultats de la promotion 2024 à 6 mois, les résultats de la promotion 2023 à 6 et 18 mois et les résultats de la promotion 2022 à 18 et 30 mois.

Le statut cadre ne concerne que les diplômés ayant une activité en tant que salarié CDI/CDD, au vu du grand nombre de diplômés en tant qu'indépendants, peu d'entre eux peuvent prétendre à ce statut.

- Pour la promotion 2022 :
 - o à 30 mois, pour 1 salarié, aucun statut cadre
 - o à 18 mois, pour 1 salarié, aucun statut cadre
- Pour la promotion 2023 :
 - o à 18 mois, pour 1 salarié, aucun statut cadre
 - o à 6 mois, aucun salarié, aucun statut cadre

- Pour la promotion 2024
 - o à 6 mois, pour 1 salarié, aucun statut cadre

1.3.5.3.5 Délai d'installation dans la vie active des diplômés

Sur l'ensemble des promotions certifiées en 2022, 2023 et 2024, de nombreux diplômés ostéopathes ont démarré leur activité plusieurs semaines après l'obtention de la certification. Les principales raisons évoquées, dans l'ordre d'importance et toutes promotions confondues sont :

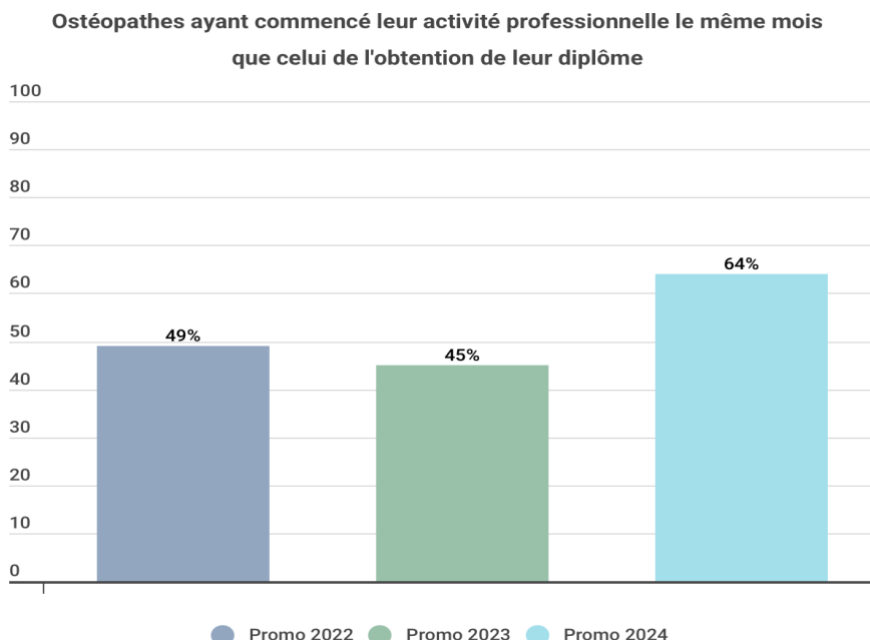
- Prise de congés (79% des diplômés en 2022, 45% des diplômés en 2023 et 60% des diplômés en 2024)
- La recherche de structure – cabinet pluridisciplinaire, entreprise, etc. (18% des diplômés en 2022, 38% des diplômés en 2023 et 24% des diplômés en 2024)
- Lieu d'installation pas encore identifié (11% des diplômés en 2022, 23% des diplômés en 2023 et 24% des diplômés en 2024)

Démarches administratives 4% des diplômés 2022, 2% des diplômés 2023 et 0% des diplômés en 2024)

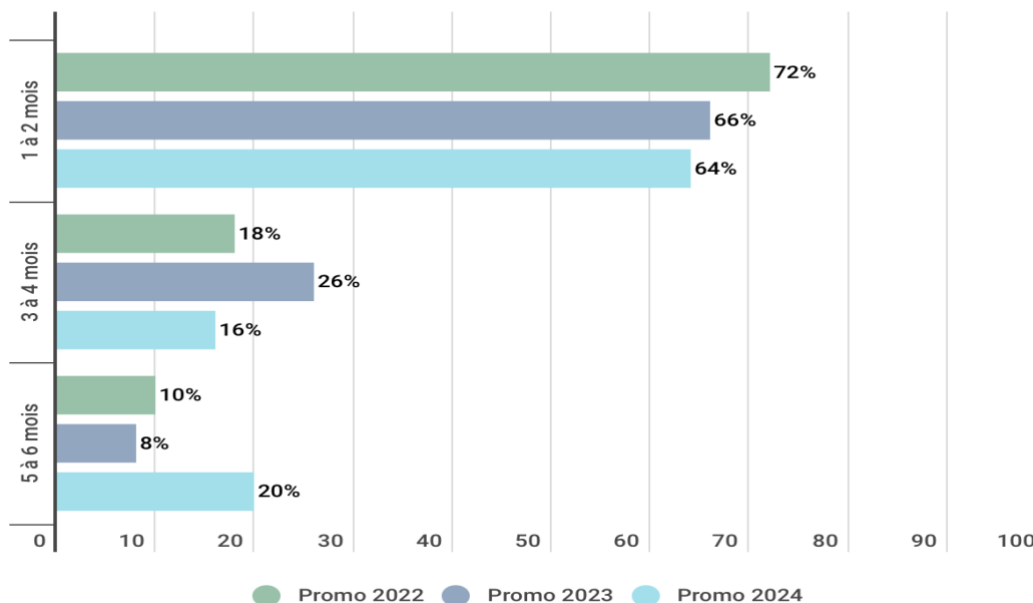
- En attente de réponse concernant le lieu d'implantation (11% des diplômés en 2022, 15% des diplômés en 2023 et 12% des diplômés en 2024)

- Travaux dans le cabinet (7% des diplômés 2022, 2% des diplômés 2023 et 8% des diplômés en 2024)

Ainsi, pour ces motifs, 51% des diplômés exerçant une activité d'ostéopathe de la promotion 2022, 55% pour la promotion 2023 et 36% pour la promotion 2024, ont démarré leur activité plus d'un mois après l'obtention de leur diplôme.



Délais d'installation des diplômés des promotions 2022, 2023 et 2024

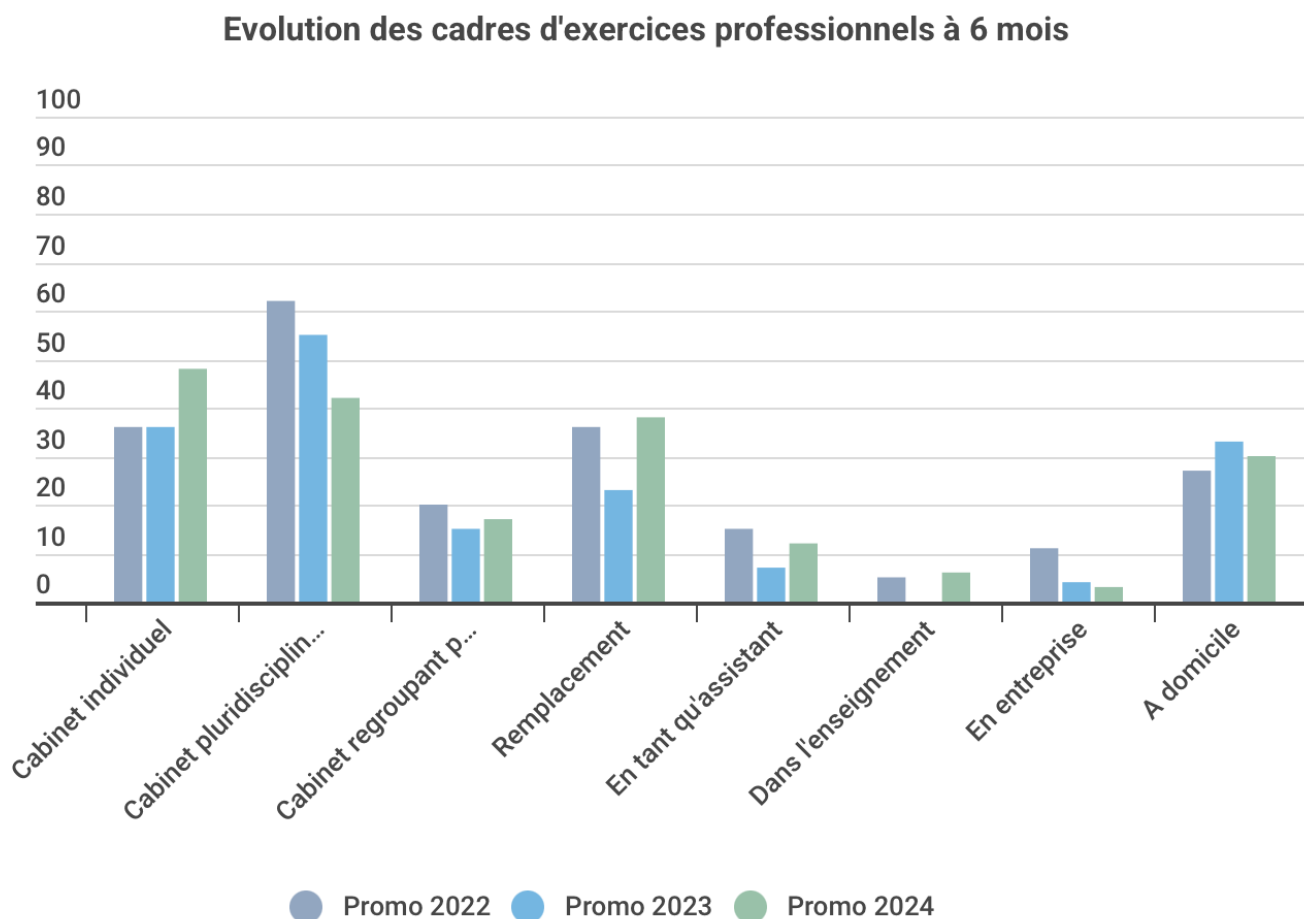


Nous constatons grâce au graphique ci-dessus qu'un nombre plus important de diplômés de la promotion 2024, comparé aux deux années précédentes, ont commencé leur activité professionnelle le même mois que l'obtention de leur diplôme. Cependant, nous notons pour cette promotion 2024 un nombre plus important de diplômés ayant commencé leur activité professionnelle 5 à 6 mois après l'obtention de leur diplôme.

Pour la promotion 2024, le délai moyen d'installation est de **78 jours (soit 2,60 mois environ)** après l'obtention du diplôme. Pour rappel, le délai moyen d'installation pour les diplômés de la promotion 2023 était de **63 jours (soit 2,10 mois environ)** et était de **62,14 jours (soit 2,07 mois environ)** pour la promotion 2022.

La profession d'ostéopathe est soumise à la création d'une structure et à la recherche d'une patientèle en démarrage d'activité. Le délai d'installation reste donc cohérent compte tenu du temps que nécessite la création d'une entreprise/d'un cabinet.

1.3.5.3.6 Cadre d'exercice professionnel des diplômés



Le graphique montre les tendances des cadres d'exercices de l'activité professionnelle d'ostéopathe à 6 mois.

Nous remarquons que les cabinets pluridisciplinaires sont toujours priorités par les diplômés, contrairement à l'enseignement, la pratique en entreprise et en tant qu'assistant qui sont moins représentés. Malgré cela, nous observons également une baisse significative de l'exercice en cabinets pluridisciplinaires depuis la promotion 2022.

1.3.5.3.7 Lieu d'implantation professionnelle des diplômés

La répartition géographique des diplômés implantés en tant qu'ostéopathe, 6 mois après l'obtention du diplôme, par département est de :

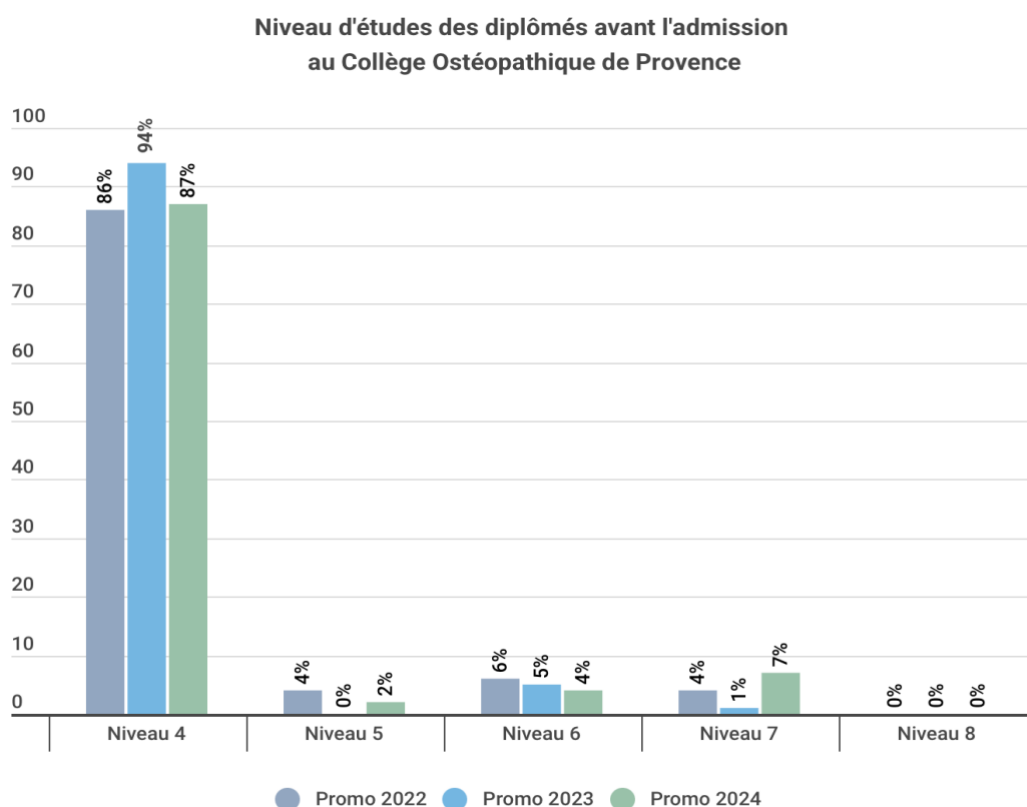
- Promotion 2022 : Bouches-du-Rhône 45%, Var 15% et Gard 5%.
- Promotion 2023 : Bouches-du-Rhône 60%, Var 12% et Vaucluse 4%.
- Promotion 2024 : Bouches-du-Rhône 57%, Var 16% et Vaucluse 7%.

Concernant l'implantation géographique par région pour la promotion 2024, de nombreux diplômés sont restés dans la région PACA (58 diplômés soit 84%), suivis de la région Occitanie (4 diplômés soit 6%) et de la région Corse (2 diplômés soit 3%).

De plus, 1 diplômé de la promotion 2024 indique travailler à l'étranger (Canada).

1.3.5.3.8 L'origine des titulaires à leur entrée dans le cursus certifiant

- Le niveau d'étude avant l'entrée en formation

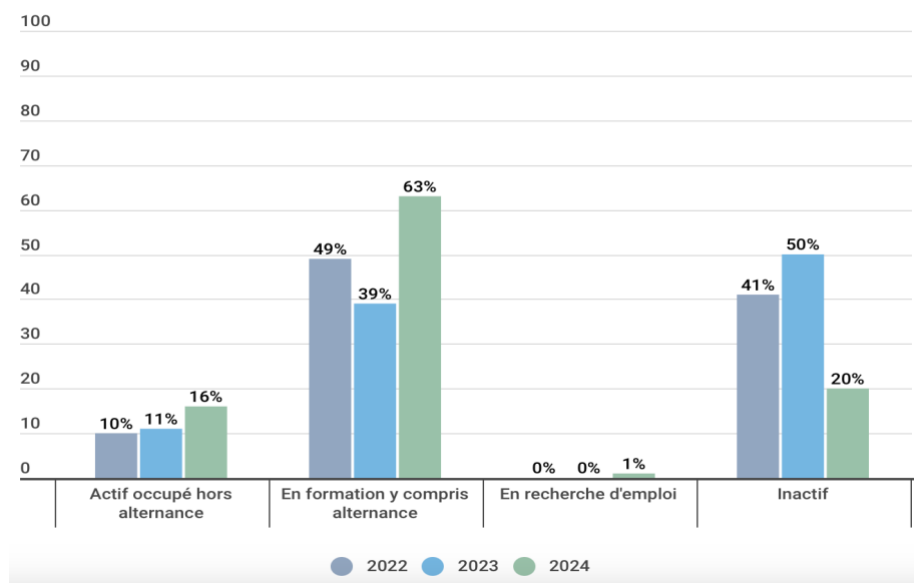


On observe un très grand nombre de diplômés **ayant un cursus scolaire de niveau 4 avant leur entrée au Collège Ostéopathique de Provence pour les trois promotions confondues.**

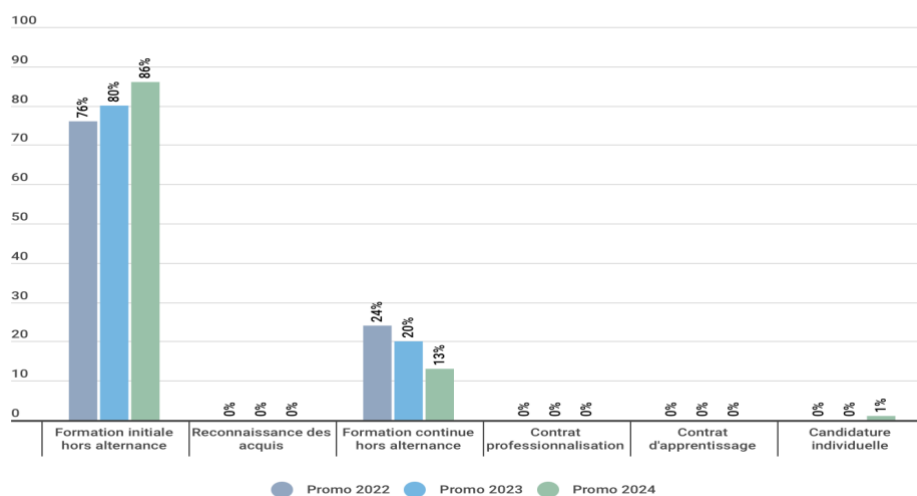
Une très grande majorité des étudiants ayant un niveau 4 avant leur entrée au Collège Ostéopathique de Provence annonce avoir suivi un cursus scientifique avec une dominance de baccalauréats scientifiques, comprenant principalement des spécialités telles que Science et vie de la terre ou Physique-Chimie

-La situation des diplômés avant l'entrée en formation

Situation des diplômés avant l'entrée au Collège Ostéopathique de Provence



Voies d'accès des diplômés avant l'entrée à l'Ecole d'Ostéopathie de Provence



Sur les données présentées, nous constatons qu'une grande partie des diplômés était en formation y compris alternance avant l'entrée au Collège Ostéopathique de Provence et plus précisément en formation initiale hors alternance pour la majorité.

En revanche, seulement 16% des diplômés de la promotion 2024 déclarent être actifs occupés hors alternance avant leur entrée au Collège Ostéopathique de Provence. Voici les métiers énoncés : ASH depuis 2 ans, ingénieur bureau d'études depuis 7 ans, responsable de production depuis 3 ans, employé libre-service moins d'un an, manutentionnaire depuis 4 ans, diététicien depuis 3 ans, footballeur professionnel depuis plus de 10 ans, chef de rang depuis 4 ans, ASH moins d'un an, employé polyvalent moins d'un an, hôtesse de caisse moins d'un an.

1.4 Enquête de satisfaction annuelle des étudiants

L'enquête de satisfaction auprès des étudiants du COP sur l'année 2024-25 est consultable sur COPR. Elle est évaluée au moyen d'un questionnaire anonyme destiné aux étudiants des différentes années, réalisé sur le logiciel Survey Monkey, en ciblant différents domaines :

-Les infrastructures et la propreté des salles de cours, du foyer étudiants, de la médiathèque

-L'équipe administrative

La direction

Les coordinateurs pédagogiques,

-La pédagogie, l'enseignement

La diffusion des plannings de cours

La répartition et la cohérence entre les cours théoriques et les cours pratiques

L'ambiance de travail

La vérification des acquis, les explications qui en résultent,

L'apport du port-folio

-l'appréciation du COP Aix-Marseille

-La Clinique

Les plannings

L'accompagnement, les contenus pédagogiques, les « débriefings »

L'alternance cours-clinique

Le livret clinique

Les stages hospitaliers, sportifs et associatifs

-

2-ENSEIGNANTS

2.1 Critères d'évaluation

- Les enquêtes de satisfaction annuelles étudiante
- Les entretiens annuels

2.1.1 Entretiens annuels

Les critères suivants sont évalués lors des entretiens, réalisés par un coordiateur pédagogique, en respectant un cadre éthique, aucun jugement de valeur ne doit être porté sur l'enseignant :

Organisation et contenu de l'enseignement	Maîtrise de la matière
	Clarté des objectifs et des modes d'évaluation de la matière annoncés aux étudiants
	Préparation des étudiants aux épreuves
	Respect du synopsis de cours (séquençage et contenu)
Animation de l'enseignement	Respect des horaires
	Contenu des cours présenté de façon claire et pédagogique
	Disponibilité auprès des étudiants
	Adéquation des supports de cours
Participation Collaborative avec la Direction de l'établissement	Remontées des difficultés disciplinaires ou pédagogiques auprès de la direction de l'établissement et des coordinateurs pédagogiques
	Capacité à être force de proposition
	Cahiers de cours correctement et régulièrement renseignés
	Consignes suivies (appel, matériel pédagogique, etc...)

	Plan de cours et renseignements fournis à l'administration dans les temps et forme requis
	Supports de cours fournis à l'administration dans les temps et forme requis
	Sujets d'évaluation et de fournis à l'administration dans les temps et forme requis
	Corrections d'examens et notes fournies à l'administration dans les temps et forme requis

Participation à la vie de l'école	Connaissance de la réglementation
	Connaissance du référentiel de formation (ancienne et nouvelle version)
	Connaissance du règlement intérieur, du règlement des évaluations
	Respect de la posture de l'enseignant (bienveillance, fermeté, respect de la distance professeur-élève)
	Participation aux réunions pédagogiques
	Participation aux événements de l'école: JPO, admissions, couverture événements sportifs, salons, remise des diplômes.....

Les résultats des entretiens individuels ne sont communiqués qu'à l'équipe pédagogique afin d'analyser les réponses et les suggestions des différents intervenants. Le projet est d'initier des réflexions afin de générer des pistes d'améliorations, d'apporter des aménagements constructifs en écho des éléments recueillis lors des entretiens.

2.2 Résultats des évaluations des enseignants

2.2.1 Méthodologie

Les enseignement sont évalués par les étudiants via une enquête de satisfaction (Survey Monkey)
Ils sont évalués sur les critères suivants :

- **Enseignants ostéopathes :**
 - Expose les compétences à à acquérir et les mets en lien avec son enseignement
 - Sait transmettre les savoirs et savoir-faire
 - M'aide à évaluer ma progression dans les apprentissages
 - Respecte et fait respecter le langage ostéopathique
- **Enseignants matières fondamentales**
 - Expose les objectifs pédagogiques à atteindre le séquençage du cours
 - Sait transmettre les savoirs et est à l'écoute des étudiants
 - Les supports de cours sont-ils accessibles et adaptés
 - Présente la forme et prépare bien à l'évaluation
- **Enseignants clinique**
 - Expose les compétences à acquérir et les mets en lien avec son enseignement
 - Sait transmettre les savoirs et savoir faire lors des débriefs clinique
 - M'aide à évaluer ma progression dans les apprentissages
 - M'aide à la mise en application

2.2.2 Résultats de l'enquête. Analyse par Domaine d'enseignement

Les résultats des enquêtes ainsi que leur synthèse sont en cours d'analyse et consultables dans le document positionné dans le critère 614 (6144)

3 GESTION D'INSTITUT DE FORMATION

3.1 Effectifs des différentes catégories de personnels permanents

	Nombre de personnes	ETP
Directeur de l'Établissement	1	1
Coordinateurs pédagogiques	5	5
Personnel pédagogique : formateurs et moniteurs	104	28,6
Personnel administratif technique et logistique	6	6
TOTAL	116	40,6

3.2 Profils des enseignants de l'année 2024/2025

PROFILS	NOMBRE DE PERSONNES
Ostéopathes	66
Médecins	13
Fondamentalistes	6
Autres enseignements : anglais, psychologie, comptabilité-gestion, diététique, sage-femme	8
Moniteurs techniques	23

3.3 Volumes horaires d'enseignements 2024/2025

COURS MAGISTRAUX	VOLUME HORAIRE/ DECRETS
A1	432/ 448
A2	378/ 418
A3	302/ 324
A4	274 / 274
A5	78 / 84

TP/TD	VOLUME HORAIRE/ DECRETS
A1	436 / 454
A2	485 / 508
A3	436/ 436
A4	252 / 252
A5	137 / 162

Cours retards 2023-24, dispensés en 2024-25 :

- En A2 : 4 h CM et 8 h TD Membre Supérieur retard de A1(J Brice, G Alexis)
- EN A3 : 8 h CM UE 2.5, retard de A2 (Dr Ferrer)
- En A4 : 24 h CM UE 2.5 et UE 2.6, retards de A2 et A3 (Dr Ferrer)
- En A5 : 64 h CM UE 2.5, 2.6 et 2.7, retards de A2 et A3 (Dr Ferrer)

-En A1, l'ensemble des CM programmés ont été réalisés en respectant les exigences des décrets d'enseignement. 16 Heures de cours retard sont programmés en A2

-EN A2, 40 h de cours n'ont pu être programmés correspondant à 18 h de CM de l'UE 2.5 + 22 h de CM de l'UE 2.6 reportés en A3.

-En A3, 22 h de CM de l'UE 2.5 et 22H CM + 12 h TD de l'UE 2.6 n'ont pas été dispensés. Ils seront enseignés en A4

ENCADREMENT CLINIQUE	VOLUME HORAIRE
A1	50
A2	70
A3	210
A4	450
A5	720

A1,A2,A3, A4 et A5 ont réalisé le nombre d'heures de formation pratique clinique prévu par le référentiel.

3.4 Formation continue des personnels

Thème de la formation	Agents concernés (nombre et fonction)	Nombre de jour par agent
Formation Pédagogie	Enseignants, Assistants	2
Formation méthodologie de mémoire,	Enseignants et assistants	1

3.5 Modification du règlement intérieur, des locaux et des équipements

Le règlement intérieur est strictement le même pour le campus d'Aix-en-Provence et de Marseille.

EQUIPEMENTS	Campus de Marseille	Campus d'Aix-en-provence
Nombre de salles de cours magistraux	3	1
Nombre de salles de travaux pratiques ou dirigés	7	4
Nombre de salles de consultations	10	10
Liaison WIFI	Oui	Oui
Bibliothèque	Oui	Non

4 CLINIQUE PEDAGOGIQUE

4.1 Activité des cliniques interne et externe (Marseille, Aix-en-Provence, Briançon et stages)

ANNEE SCOLAIRE	CONSULTATIONS
2024/25	30172

- en 2023-24 : 32 795 consultations
- en 2022-23 : 30337 consultations
- en 2021-22 : 23116 consultations
- en 2020-21 : 20098 consultations
- en 2018-19 : 14643 consultations
- en 2017-18 : 12814 consultations

Nous pouvons observer une augmentation de 8 % des consultations entre les années 2022-23 et 2023-24 . Notons, pour l'année 2022-23, un accroissement de 13,5 % des consultations par rapport à 2021-22. Les 2 années scolaires concernées par l'épidémie de Covid 19 (2019-20 et 20-21) ont témoigné d'une augmentation significative du nombre total de consultations qui continue sa progression au-travers de la clinique et des stages.

4.2 Détail des consultations internes et externes 2024/25 :

Consultation internes A3, A4, A5

8 004 à Marseille (8 242 en 2023-24)

4890 à Aix (5 054 en 2023-24)

Consultation BRIANÇON A5

4384 (5 179 en 2023-24)

Consultations hospitalières A5

10733 (9 538 en 2023-24)

Manifestations sportives : A5

4 742 (4 164 en 2023-24)

Consultations en entreprise : A5

232 (550 en 2023-24)

5 CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le conseil scientifique est à l'origine de projets de recherches, de la validation scientifique des bases bibliographiques constituant des ressources documentaires destinées à enrichir les connaissances et faire progresser les fondements des enseignements dans le domaine de l'ostéopathie.

5.1 Projets de recherche 2024-2025

5.1.1 Santé Publique- Epidémiologie

Etudes cliniques

Evaluation d'une prise en charge en ostéopathie des douleurs articulaires chez les patients souffrant de drépanocytose.

Maintien du projet Ostéodrep. L'étude est réalisée au sein du service de médecine interne du CHU La Timone. Nous comparons les effets d'un traitement ostéopathique à un traitement placebo. Notre évaluation se fait par comparaison de la prise d'antalgiques, Le nombre de crises de douleur, l'intensité des douleurs et le stress ressenti.

Dépôt d'un CPP a été accepté en mai 2022, enregistrement au registre international des études cliniques et l'étude débutée sur le 1^{er} trimestre scolaire 2022-23. Étalement de l'étude sur une durée de 3 ans avec un financement de l'IRFO.

5.1.2 Biomécanique, anatomie fonctionnelle

Etudes expérimentales

Evaluation de la fiabilité des tests par le Coefficient Kappa. Finalisation de l'étude.

Evaluation de la fiabilité des tests de diagnostic ostéopathique au niveau des rachis cervicaux et lombaires par mesure du niveau de concordance des résultats entre un ostéopathe professionnel et un étudiant en fin de cycle. **Etude réalisée en 2021 et poursuivie en 2022-23. Rédaction d'un article suite aux premiers résultats (revue de l'ostéopathie). Soumission Article**

5.2 Inscriptions universitaires

Partenariat renouvelé avec AMU pour le Master en pédagogie

6 ERASMUS

Arrêt de développement signifié par ERASMUS France concernant l'application des nouvelles règles Erasmus excluant nos établissements d'enseignement, du fait de l'impossibilité pour les établissements d'ostéopathie en France de proposer des équivalences crédits (ECTS)

7 EVENEMENTS

7.1 Réunion de départements

Le 2/07/2025

7.2 Journée pédagogique de rentrée

destinée à l'ensemble des enseignants, tuteurs et assistants, le 02/10/2024

- Bilan annuel : Gilles Davin
- - la Clinique: Rôle et posture du tuteur, évaluations , ressources
- - Les Enseignements: Evolution de la pédagogie et des contenus,Evaluations, Evolution et place du Portfolio, Règlement intérieur, Bilan et perspectives par année d'enseignement
- Projet pédagogique de l'établissement
- Réunions destinées à approfondir les objectifs et clarifier les attendus et contenus de chaque année d'enseignement

7.3 Conférences

Soutenances des mémoires des étudiants de 5^{ème} année, les 25 et 26 juin 2025.

Jurys composés d'ostéopathes et de personnalités du monde scientifique

7.4 Cérémonie de remise des diplômes , le 1er juillet 2025, au MUCEM
en présence des étudiants diplômés, de leur famille, des enseignants
et de l'équipe administrative.